



Reclamation apayement après le dernier remboursement

Par **K_B38**, le **17/11/2011** à **16:58**

Bonjour,rnrnJ'ai suivi une formation en Angleterre et pour pouvoir me le payer j'ai obtenu un paiement en plusieurs fois. Le dernier versement était en décembre 2010 que j'ai effectué.rnSeulement en janvier 2011 je suis contacté par la comptabilité de cette école de formation pour me dire qu'ils n'ont pas reçu le versement du janvier 2009.rnJ'aimerais savoir s'ils ont le droit (juridiquement parlant) de me réclamer cet argent (que j'ai payé, mais qui a été transféré ailleurs) 2 ans après la date d'échéance de ce versement et 1 mois après le dernier versement pour la totalité des sommes dus.rnMerci d'avance de vos réponses

Par **mimi493**, le **17/11/2011** à **20:10**

Il faut demander dans un forum juridique britannique, les lois ne sont pas les mêmes qu'en France